

Projet de Plan d'action en patrimoine 2017-2022

La Commission sur la culture, le patrimoine et les sports invite les citoyens ainsi que les représentants d'organismes et d'institutions à participer à une consultation publique qui portera sur le projet de Plan d'action en patrimoine 2017-2022 de la Ville de Montréal intitulé *S'ancrer dans l'identité urbaine montréalaise*.

Ce Plan d'action s'inscrit en continuité avec la Politique du patrimoine adoptée en 2005, dont les grandes orientations demeurent toujours pertinentes. Il cible les enjeux qui interpellent aujourd'hui les Montréalais et qui demandent une action immédiate de la Ville. Le nouveau Plan d'action actualise les pratiques d'intervention et les moyens d'action concrets en patrimoine pour relever les défis qui se posent dans le contexte d'une société qui a considérablement évolué depuis l'adoption de la Politique.

La consultation publique se déroulera en trois parties. La première partie, une séance d'information, sera consacrée à la présentation du projet de Plan d'action ainsi qu'aux questions du public; la deuxième, à l'audition des mémoires et opinions et la troisième, à l'adoption des recommandations de la Commission :

DATES ET HEURES : **PARTIE 1- SÉANCE D'INFORMATION: PRÉSENTATION ET PÉRIODE DE QUESTIONS**
MERCREDI 15 MARS 2017, À 19 H

Les personnes qui désirent intervenir à la période de questions et de commentaires du public sont priées de s'inscrire 30 minutes avant le début de la séance ou de communiquer dès maintenant avec le Service du greffe. Il sera également possible de s'inscrire durant la pause suivant la présentation.

PARTIE 2- AUDITION DES MÉMOIRES ET OPINIONS

LUNDI 1^{ER} MAI 2017, À 13 H 30
JEUDI 4 MAI 2017, À 19 H
MARDI 9 MAI 2017, À 19 H
JEUDI 11 MAI 2017, À 13 H 30 (*si nécessaire*)

Les personnes qui désirent soumettre un mémoire ou une opinion lors des audiences publiques sont priées de s'inscrire en ligne sur le site web de la Commission à l'adresse ville.montreal.qc.ca/commissions ou encore par téléphone au 514-872-3000.

La date limite d'inscription est le **vendredi 31 mars 2017, à 17 h**.

Les personnes qui préfèrent faire part de leur opinion par courriel sont invitées à le faire à l'adresse suivante : commissions@ville.montreal.qc.ca.

PARTIE 3- ADOPTION DES RECOMMANDATIONS

La Commission adoptera publiquement ses recommandations **le jeudi 8 juin 2017, à 17 h**. L'adoption sera suivie d'une pause durant laquelle il sera possible de s'inscrire à la période de questions du public.

LIEU : **HÔTEL DE VILLE, SALLE DU CONSEIL, 275, RUE NOTRE-DAME EST**
MÉTRO CHAMP-DE-MARS www.stm.info

DOCUMENTATION

La documentation afférente est disponible pour consultation aux bureaux Accès Montréal, aux bureaux d'arrondissement, dans le réseau des bibliothèques, au Service du greffe ainsi que sur le site web de la Commission à l'adresse http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=6877,142660188&_dad=portal&_schema=PORTAL

ACCESSIBILITÉ

Les personnes à mobilité réduite accèdent à l'hôtel de ville par l'entrée du 510, rue Gosford. La salle est équipée d'un système d'aide à l'audition. Pour y avoir accès, il suffit de syntoniser la fréquence 100,3 sur la bande FM de votre baladeur. De plus, un service d'interprétation pour les personnes ayant des limitations auditives peut être offert sur demande, en communiquant avec le Service du greffe cinq jours à l'avance, sous réserve de la disponibilité d'interprètes.

RENSEIGNEMENTS : Service du greffe
Division des élections, du soutien aux commissions et de la réglementation
275, rue Notre-Dame Est, bureau R.134, Montréal (Québec) H2Y 1C6
Téléphone : 514-872-3000
commissions@ville.montreal.qc.ca | ville.montreal.qc.ca/commissions | [@Comm_MTL](https://twitter.com/Comm_MTL)